#127





LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

SAMEDI A JUNGRAND BALL ORGHESTRE-HAPP DAY I





BARBECUES & FRITES SUR PLACE DÈS 18H, TOURS DE CALÈCHE

- GROUPES DE TRAVAIL: rendez-vous les 13 et 14 juin à 20h30
- MÉMOIRE : la journée du souvenir des victimes de la déportation
- COMMUNES CITOYENNES : les résultats de la votation du 23 avril

• SOMMAIRE #127 ÉDITO





4-12 Retour sur **images**

14-15 <u>Travaux</u>

16-17 AGENDA détachable

18 Fête des **mares** le 10 juin

19 F<u>ête du **tennis** le 11 juin</u>

20-21 Les groupes de **travail**

La journée du souvenir de la déportation

24-26 Communes Citoyennes

26-27 Infos diverses

28 La <u>monnaie locale</u>

30 <u>Mots-croisés</u>



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr



Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro : Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Jean-Paul GRUFFEILLE, Alexandre VABRE, Mélanie LEFÉVRE, François JAKOB, Claude GUILLEMIN, Pierre PRUNETA, Pascal LEBRUN, Isabelle BERTRAND, Denis CHASTENET, Jean-Louis COUTURIER, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°127 Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001 Imprim'vert Print'environnement FSC

PEFC France.



Nous assistons avec plus ou moins d'intérêt, et plus ou moins de surprise, à la décomposition de l'organisation politique telle que nous l'avons connue depuis la deuxième moitié du 20ème siècle.

Je ne pleurerai pas sur le sort des partis traditionnels, ayant indiqué depuis longtemps que leur fonctionnement manquait de souffle et d'écoute, concentrés qu'ils sont sur la bataille électorale et la recherche de postes.

Le nouveau Président de la République ne modifiera cependant qu'à la marge ces comportements et la "vie de cour" qui préside dans les états-majors politiques.

En effet, adossée à la doxa dominante qui organise les concentrations économiques et politiques, la démarche d'Emmanuel Macron risque rarement de se traduire par une augmentation des moyens et de l'autonomie des territoires dans leurs projets.

Pendant que se recomposera le paysage politique, nous ne devons donc pas perdre de vue le rapport de force essentiel qui peut pertinemment structurer l'action politique : celui du territoire face à la verticalité des institutions et des normes.

C'est dans ce rapport de force que j'essaie personnellement de m'inscrire, car je fais de la politique pour là où je vis et pour là où mes enfants grandissent. Cette démarche est à l'oeuvre depuis le début du mandat de notre équipe municipale, et je m'efforcerai de développer la conscience des habitants du village sur leur capacité à agir localement, cette action pouvant dans le même temps s'inscrire dans une vision globale de la société, intégrant une connaissance supérieure de notre environnement politique et économique.

Dans ces pages, vous découvrez régulièrement les actions locales menées par un nombre grandissant de Moliérois.

Trouvez celles auxquelles vous souhaitez participer, vous êtes toujours bienvenus!

S'impliquer pour les projets locaux, petits et grands, est aussi un épanouissement personnel.

Nous sous-estimons la souffrance et la frustration que la société moderne a instillé en nous.

La prise directe avec le développement de projets communs, et nos interactions avec la nature, font profondément partie de nos besoins innés.

Cédons-y, apprenons des autres comme de nousmêmes, et construisons une autonomie heureuse, d'esprit et de projets.

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières Président des Maires Ruraux de l'Essonne



• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières...











17 avril: chasse aux oeufs au Paradou

Cette année, les enfants de la commission "Culture & Fêtes" du **Conseil Municipal des Enfants** ont souhaité "corser" les choses pour les participants, avec **trois épreuves**: parcours d'agilité, pêche et chamboule-tout. **Plus de 80 enfants** étaient présents pour emporter leurs boîtes de chocolats. Merci à Christophe ("La Reine Astrid") pour ses petites poules en chocolat!

23 avril: votation "Communes Cltoyennes"

Huit propositions ont été soumises au vote par le comité local, et **300 électeurs ont joué le jeu!** Les services de l'état ont été surpris par cette initiative mais n'ont pas pu l'interdire : entre ce qui est officiel et ce qui ne l'est pas, il existe un vide juridique qui sera systématiquement mis à profit pour la démocratie locale. > voir l'ensemble des résultats p. 24

23 avril & 7 mai : élections présidentielles

Les élections, il y a ceux qui en parlent, et ceux qui les font. Merci à l'ensemble des personnes qui ont participé aux **opérations de vote** et de **dépouillement**.



27 avril : assemblée générale pour

la **monnaie locale** complémentaire et citoyenne (MLCC)

L'idée est née en 2015 au sein du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse. Il s'agit de favoriser **l'économie circulaire**, afin de réinjecter dans le territoire une meilleure partie de ce qui y est produit et échangé.

L'association est maintenant constituée et son comité d'animation est constitué de professionnels, particuliers et partenaires.

Parmi eux, la commune des Molières est représentée, ainsi que l'épicerie du village "Entre la poire et le fromage".

Yvan et Thibault ont planché notamment sur le futur nom de la monnaie locale avec les autres membres du CA.

Son nom sera révélé à Saint-Lambert le 16 juin prochain (voir p.28)

Les adhésions de professionnels et particuliers sont prévues à l'automne 2017 et le **lancement effectif en mars 2018**.



28 avril : Concert à l'église

Le groupe vocal (et local) **Cantemus** a proposé un répertoire varié apprécié par le public toujours nombreux dans ces événements culturels proposés par *Les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine* avec le soutien de la municipalité et de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Prochain concert à l'église : en octobre ou novembre 2017

28 avril - 1er mai : **Fête foraine**

La fête foraine s'est installée près des écoles dès le vendredi 28 avril jusqu'au 1er mai. Auto-tamponneuses, stand de tir aux ballons, pêche aux canards, manège et trampoline, ont ravi petits et grands tout au long de ce long week-end du 1er mai.













• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières... suite...

1er mai : Foire à la **brocante**

Passée entre les gouttes, la brocante du 1er mai aux Molières a pu tenir ses promesses avec un temps exceptionnel! Comme chaque année, l'événement a été riche, avec une belle **exposition** à l'église, l'animation **jonglage** de Jacques, le passage de la **fanfare** *La BandaBino*, le barbecue et le muguet de la Caisse des Écoles. Une journée réussie!

























Maçonnerie Générale Tous corps d'Etats

Isolation Extérieure et Ravalement 01 64 94 68 72 06 84 44 77 69

www.sascustodio.com

0160/26/46







• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières... suite...



Discours du Maire, Yvan LUBRANESKI

Seul le prononcé fait foi.

"Il y a un an, à cette même date et dans ce même lieu de mémoire, je vous proposais d'aller puiser dans notre passé ce qui était susceptible de nous servir pour notre avenir.

C'est l'objet même de nos commémorations. Elles font appel à notre mémoire pour éclairer notre conscience et notre

Nous avons pu, hier, rejeter les assauts de la peste brune mais celle-ci a tout de même marqué des points.

Les responsables de sa banalisation, depuis trente ans, ont permis cette évolution, en refusant d'interdire ce parti, puis en l'instrumentalisant, et surtout en ne répondant pas à l'urgence sociale, terreau sur laquelle la contestation, la plus improductive et nauséabonde qu'elle soit, peut se développer. Une grande partie de notre peuple s'est donc mobilisée pour nous permettre de nous retrouver, aujourd'hui, dans une France encore libre.

Face au risque de perdre notre liberté et notre capacité à vivre ensemble, nous préférons encore notre démocratie imparfaite, et notre république qui peine à tenir ses promesses. Quelles promesses me direz-vous?

Celles dans lesquelles nous devons nous inscrire par nos actions, les plus modestes qu'elles soient, et celles que notre nouveau Président de la République doit être contraint de respecter, par tous les moyens possibles.

Un moyen essentiel, pour l'exiger, c'est d'être un peuple éduqué et éclairé.

La promesse républicaine est inscrite dans nos plus grands textes où nous pouvons puiser, aujourd'hui, la force de la traduire dans les faits.

Il faut nous rappeler ainsi, qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, le programme du Conseil National de la Résistance nous invitait à « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ».

De même, il proclamait le « retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ». Le programme du CNR soutenait « le développement (...) des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ».

Il proposait « le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie. » Il instaurait « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence (...) ».

Au-delà du fascisme, le Conseil National de la Résistance avait bien compris que le développement d'une oligarchie économique porterait atteinte à notre liberté, notre épanouissement, notre bonheur.

Dans le même esprit, le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 inscrivait dans le marbre :

« Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés.

Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. »

Ce préambule instituait que « tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.» Il faisait enfin la promesse suivante : « la Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

Comme notre nouveau Président de la République, nous sommes le peuple héritier et dépositaire de cette Histoire. Nous pouvons faire en sorte que la promesse républicaine soit tenue.

Elle peut l'être.

Notre peuple travaille, bien plus qu'on ne le laisse croire pour nous culpabiliser là où nous devrions être fiers de notre implication et de nos talents.

Mais le produit de ce travail, nous échappe en partie par la défiscalisation des grandes entreprises et l'évasion fiscale. C'est une promesse originelle qui est piétinée.

Les dividendes, distribués aux actionnaires, sont souvent à

deux chiffres pendant que d'aucuns courent après un petit point de croissance.

La solution est donc là : nous produisons assez pour vivre dans une société heureuse et autonome, où le mérite et le travail ne s'en trouveraient que renforcés.

Mais nous avons été élevés dans un esprit de consommation et de dépendance qui nous intime l'ordre de ne plus rêver. Privés d'utopie et de perspectives, on nous condamnerait à chercher toujours chez l'autre ce qui pourrait nous manquer. L'autre qui nous est différent, par son statut social ou ses origines.

Vous l'avez bien compris, nous ne sommes pas sortis, hier, de ce piège. Le piège de la promesse la plus simple qu'il soit, la promesse qui établit la base d'un contrat social et d'un consentement citoyen.

Retrouvez-la dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de 1789, qui, comme la mélodie d'une chanson nous berce de refrains à en oublier quelques couplets, qu'il en soit de La Marseillaise ou du Chant des partisans, si belles à entendre de la bouche de nos enfants, nous propose un article 13 à remettre à l'ordre du jour :

« Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citovens, en raison de leurs facultés. »

C'est le principe simple d'une contribution « à chacun selon ses moyens ». Remettons à l'ordre du jour ce principe!

Que l'impôt soit juste au lieu d'être réparti essentiellement sur les classes moyennes et laborieuses.

Et, dans le même temps, faisons par nos actions locales, chacun selon ses moyens.

Même un peu, prenez votre part aux affaires de la commune, nous vous y invitons, ici, sans cesse.

L'effort est double : contraindre les puissants à partager les fruits de notre production, et agir localement pour fabriquer l'autonomie et l'économie circulaire qui nous apportent richesse et fierté, et la part de bonheur auquel tout être humain aspire... pour des jours plus heureux."

• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières... suite...

13 mai : le **potager partagé**, place de l'église

Les **premiers coups de bêche** ont été donnés par Isabelle et Joanna. L'idée avait germé dans le **groupe de travail** "**Alimentation & production locales**" du village, l'un des nombreux comités consultatifs municipaux.

> Voir page 20 de ce bulletin municipal

Dans quelques temps, le carré de la place de l'église nous révélera ainsi quelques comestibles que nous pourrons partager.

Si vous êtes intéressé-e pour participer à ce projet, contactez Isabelle : ciebertrand@aol.com









13 mai : les ados à KOESIO

Nouvelle sortie avec le groupe d'ados de 6° et 5° à KOESIO dont le but est de promouvoir le travail en groupe.

Arrivés sur place, nous avons constitué des groupes de 3 ou 4 ados accompagnés d'un adulte.

Après avoir écouté les consignes de sécurité, nous avons enfilé nos combinaisons, et en route pour 1h30 d'aventure!

Après avoir parcouru un labyrinthe à la recherche de symboles pour former un mot, il a fallu parcourir différentes salles et affronter un bain de balles, d'énormes ballons, des toboggans et un peu d'escale tout en scannant nos badges tous en même temps...

Nous arrivons enfin à la 3ème étape. La solidité du groupe est à nouveau mise à rude épreuve car il faut répondre tous ensemble à des questions de logique ou de culture générale par exemple.

Avant-dernière étape de cette aventure : le groupe doit avancer à plusieurs mètres de haut pour trouver la sortie, au-dessus des salles que nous avons traversées, en équilibre sur des barres ou dans des filets, tout en retenant chacun différents symboles qu'il faudra retranscrire à l'arrivée (et dans le bon ordre...).

Enfin ultime étape : il nous faut trouver à l'aide des indices gagnés tout au long des épreuves un mot-clé !!!

Très belle journée passée tous ensemble. Merci encore à tous pour votre participation et merci aux parents qui ont pris le temps de nous accompagner et de participer à ce jeu.

Stéphane MIOT

Conseiller Municipal délégué à la jeunesse

14 mai : la course de **Caisses à savon**

Sous la direction de Jean-Luc Ser, notre photographe du Bulletin municipal et du journal *Le Républicain*, **14 voitures sans moteur se sont élancées dans la Grande Rue**, après une averse offrant une piste mouillée avant une acalmie salvatrice pour les spectateurs.

Les petits bolides ont roulé entre deux démonstrations de **street-luge** et de **gravity-bike**.

L'après-midi s'est terminée en **fanfare** autour d'un **goûter** bien mérité, près du stand de la **Caisse des écoles**, avant la remise des coupes aux heureux vainqueurs, et un trophée spécial **aux Tout-Petits** pour saluer leur fidélité à cet événement. Encore merci aux sponsors et aux bénévoles!

















RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières... suite et fin







14 mai : finale régionale de **polo** au centre équestre

Le centre équestre des Molières a accueilli cette finale régionale dans une ambiance très familiale et sportive. Des matchs disputés avec beaucoup de fair-play, des adultes aux poussins.

Bravo à Virginie et Stéphane Masson-Deblaize pour leur dynamisme!

20 mai : Conférence à La Lendemaine : la relation homme-animal avec le Dr Florence OLLIVET-COURTOIS, vétérinaire et Lieutenant-Colonel des Pompiers

Prendre soin des animaux, c'est prendre soin de l'humain.

Nous retiendrons cette leçon de l'excellente présentation faite par Florence Ollivet-Courtois de son travail.

Les bénéfices des relations homme-animal sont multiples et riches, ainsi que le rôle que peuvent y jouer les animaux en coopérant.

Merci également à **Fanny Rybak**, enseignant chercheur en éthologie à l'Université Paris-Sud, Sylvie Sengelen et Patrick Adolf, cofondateurs d'**AGATEA**, Institut de formation professionnelle spécialisé en Médiation animale, et Catherine Ollivet, présidente fondatrice de l'Association Alzheimer 93, qui intégre des animaux à sa pratique.

À l'issue de la conférence, une visite de La Lendemaine, une séance de dédicaces et de nombreux échanges ont conclu cet après-midi.







Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com







M. St GAGAROV

Entreprise Générale du Batiment

9, rue de Cernay 91470 Les Molières Tél.: 06 98 57 66 44 Mail: gagarov.stoyan@yahoo.com





1, place du marché neuf 91190 Gif s/r Yvette Tél. **01 60 12 23 36**

www.boucherie-eglise-marcoussis.com

• TRAVAUX préserver, valoriser, développer





Espaces verts et espaces sportifs

Le saviez-vous ? Une trentaine de journées avec deux à trois agents d'espaces verts sont nécessaires chaque année pour l'entretien du **terrain de football** et ses abords. Le **club de tennis** entretient lui-même ses courts, mais les agents municipaux y soufflent les feuilles régulièrement.

Concernant les vestiaires, ils ont été récemment rénovés : espérons que les utilisateurs en prennent bien soin!

Côté **espaces verts**, nous entrons dans la période où les tontes doivent être plus fréquentes. Les renforts des jeunes en **jobs d'été** devraient permettre de consolider l'organisation de cet entretien régulier.





Pavés place des Lilas

Reprise des **pavés**, place des Lilas, suite à une dégradation de l'ouvrage.





Assainissement Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis Tel : 01 69 01 10 44 - Fax : 01 69 80 71 31 - mail : tpe@tpessonne.fr



AGENDA DÉTACHABLE

dates à retenir

- MARDI 6 JUIN 20H30
 Comité des fêtes, de l'animation & de la culture
 Salle polyvalente de l'espace culturel
- Samedi 10 Juin 14H30 à 17H30
 Fête des Mares

au Jardin Extraordinaire, Grande Rue > voir page 18

• DIMANCHE 11 JUIN - 8H À 20H Élections législatives, 1er tour Bureau de vote à l'école maternelle (Chemin des Valentins)





Dimanche 11 Juin - 12h à 17h
 Fête du Tennis

Stade municipalOrganisé par Le Tennis-Club des Molières

> voir page 19

- VENDREDI 16 JUIN 18H30

 Proclamation du nom de la monnaie locale

 > voir page 28
- WEEK-END DU 16-17-18 JUIN
 Fête de Sports & Loisirs Paradou et stade
 + d'infos sur sportsetloisirs des molieres. fr
- SAMEDI 17 JUIN

 Fête sportive des Tout-Petits: 1,2,3... SPORTEZ!

 Stade Vincent Coupet à Limours

 + d'infos sur association-les-tout-petits.org



• DIMANCHE 18 JUIN - 8H À 20H Élections législatives, 2nd tour Bureau de vote à l'école maternelle (Chemin des Valentins)

MERCREDI 21 JUIN - 20H30
 Assemblée Générale de la Caisse des Écoles
 Salle du Conseil, en mairie.





● JEUDI 22 JUIN - 20H30
Réunion de la participation citoyenne avec la Gendarmerie
Salle d'exposition de l'espace culturel & associatif





- De 14h à 17h, c'est la **fête de l'école,** réservée aux enfants du groupe scolaire Anne Frank, et leurs parents.
- **2**Vers 17h30, on passe côté Paradou et terrain d'évolution, pour **des chansons** apprises par les enfants durant les NAP avec Ginette, **des danses**, et le **tirage de la tombola** de la Caisse des Écoles.
- **⑤**Ensuite c'est **l'apéritif**, accompagné d'un **atelier de jonglage** pour les enfants, ainsi que des **tours de calèche**.
- **©**Enfin **le Grand Bal**, avec l'orchestre "HAPPY DAY!"
 Restauration sur place avec **buvette**, **frites** et **barbecues**.
- SAMEDI 1ER JUILLET 14H30
 Challenge sportif 6-12 ans
 City-stade Terrain d'évolution
 Organisé par le Conseil Municipal des Enfants

SAMEDI 1ER JUILLET - 20H
 Boum des CM1-CM2-6°
 Groupe scolaire Anne Frank

Organisé par le **Conseil Municipal des Enfants**

Vendredi 14 Juillet dès 19h

FÊTE NATIONALE

Espace Culturel & Associatif

Buvette et restauration sur place **Ambiance musicale** - scène ouverte

+ vers 21h30: Lâcher de ballons ou lanternes par les enfants

🔰 à la rentrée :

- FILM EN PLEIN AIR samedi 9 septembre
- FORUM DES ASSOCIATIONS dimanche 10 septembre

LA FÊTE DU TENNIS

11 JUIN.

Rendez-vous au
"Jardin extraordinaire"
Grande Rue.

Au programme:

- Exposition : Photos de mares d'ici ou d'ailleurs (Photo-club des Molières)
- Panneaux:
- Cycle de vie des amphibiens
- Cycle de vie des libellules
- Insectes de la mare.
- Découverte de la flore et de la faune de la mare
- Atelier dessins d'observation
- Jeux d'identification
- Quizz sur les amphibiens



Cette année encore, le dimanche 11 juin 2017 de 12h à 17h, le Tennis Club des Molières ouvre ses portes pour vous faire découvrir le tennis, à l'occasion de Roland-Garros.

$\textbf{Programme}^*\colon$

- des animations découvertes,
- des jeux,
- diffusion des finales de Roland-Garros
- des moments d'échanges et de convivialité (barbecue, goûter, apéritif,...),
- et pleins d'autres surprises,...

Vous n'avez pas de raquette ? Aucun problème puisque le club mettra également à disposition du matériel (raquettes, balles...).

Cette journée est ouverte aux petits et aux grands. Venez donc tous avec vos proches (amis, famille) fêter le tennis!

Venez partager ce moment de convivialité!

Les membres du bureau.

*programme choisi par le club







• CO-CONSTRUIRE DEMAIN LES COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS

Les groupes de travail "transition énergétique" et "alimentation et production locales" se réunissent tous les 3 mois environ, pour faire le point sur les initiatives mises en oeuvre et pour en lancer de nouvelles.

Il n'est pas nécessaire d'être élu ou expert pour participer : le but est de jouer collectif! Voici les comptes-rendus des réunions de mars.

N'hésitez-pas à nous rejoindre à tout moment et participer à celles de juin !

■ Réunion Groupe de travail

« Transition énergétique » 14 Mars 2017

Nous avons accueilli pour cette deuxième réunion les représentants de l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat** (ALEC Ouest-Essonne) : Sophie LABROUSSE et Nicolas CHANTELARD. Et pour la CCPL : Claire SILLE.

La Commission Environnement de la CCPL a validé le principe qu'un agent de la Communauté soit systématiquement présent dans les groupes de travail des villages et les aide à émerger et converger sur le territoire.

Il a été rappelé que les habitants peuvent à tout moment rejoindre le groupe de travail ou le quitter. Le but est d'avoir une réunion tous les 2-3 mois pour faire le point sur les initiatives déjà lancées et les projets nouveaux qui peuvent être proposés.

Nous avons d'abord fait le point sur les pistes lancées lors de la première réunion de janvier dernier.

Projet de Repair Café par Philippe

Un vrai succès! Plusieurs personnes ont contacté Philippe suite à la communication autour du projet (bulletin municipal, site, newsletter, presse locale). Un premier événement a été fixé au samedi 25 mars à 9h30 à l'Espace Culturel & Associatif. Il faudrait par la suite trouver un vrai atelier à occuper.

L'incitation au co-voiturage

Frédéric a précisé le calendrier de l'expérimentation avec l'application mobile Karos: lancement le 18 avril, présence sur divers événements communaux (brocante, forum des associations), plan de communication qui se déploie sur plusieurs mois.

Les déchets végétaux pour créer de l'énergie

Yvan assistait mardi dernier au Comité Syndical du Parc Naturel et a proposé la mise en place d'un groupe de travail spécifique sur la bio-énergie, la méthanisation, et la filière bois-énergie. Dans le Sud Essonne, le PNR du Gâtinais serait plus avancé : renseignons-nous!

Éclairage public

L'audit en cours. Un petit groupe de travail spécifique pourra se monter dans la foulée.

Mutualisation commande de bois de chauffage

La commune a adhéré à une coopérative forestière. Par la suite, les bois communaux vont faire l'objet d'un entretien et l'idée est d'entrer dans une exploitation et consommation locales, ainsi que d'entraîner les propriétaires de bois privés dans cette démarche.

Dans un second temps, une présentation nous a été faite par les représentants de l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat** (ALEC Ouest-Essonne). L'ALEC peut nous accompagner au niveau de la commune dans le cadre du Plan Climat pour des diagnostics énergétiques, mais aussi pour la mise en œuvre de solutions, d'initiatives, notamment d'énergie « partagée ». La commune va donc adhérer à l'ALEC, et par ailleurs Yvan propose qu'un événement ait lieu sur la transition énergétique avec des ateliers : l'idée est de transposer ce type de rencontre sur un autre format, le week-end, en conviant nombreux les habitants de la commune. Cela pourrait avoir lieu lors de la fête de la Science, le 14 octobre prochain.

+ d'infos sur lesmolieres.fr

Inscrivez-vous! Coupon à déposer en mairie



Prochaine réunion :

Mardi 14 juin 2017 à 20h30
Espace Culturel & Associatif

	mschvez-vous: coupon a deposer en mante
NOM :	
Adresse :	
	r le groupe :
•	

■ Réunion Groupe de travail

« Alimentation & production locales » 15 mars 2017

Pour cette deuxième réunion, il a été rappelé que les habitants peuvent à tout moment rejoindre le groupe de travail ou le quitter. Le but est d'avoir une réunion tous les 2-3 mois pour faire le point sur les initiatives déjà lancées et les projets nouveaux qui peuvent être proposés.

Cela signifie que les ateliers et sous-groupes de travail avancent entre chaque réunion plénière.

Une petite tisane préparée par **Claire SILLE**, stagiaire à la Communauté de Communes du Pays de Limours dans le cadre de la mise en place du Plan Climat, nous a mis en condition:-)) Rappel: la commission Environnement de la CCPL a validé le principe qu'un agent de la Communauté soit systématiquement présent dans les groupes de travail des villages et les aide à émerger et converger sur le territoire.

Nous avons d'abord fait le point sur les pistes lancées lors de la première réunion de janvier dernier.

Cécile DISPAU, ancienne responsable du CIVAM de l'Hurepoix, a précisé que le Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Limours, n'a pas été retenu pour l'instant au niveau du ministère, mais la CCPL continue à souhaiter l'intégrer à son Plan Climat (PCAET) et le représentera.

La Lendemaine : « Le Chant des Colibris » va inscrire Les Molières sur la "carte des oasis" en France, se basant sur l'expérience initiée à La Lendemaine.

Roland, qui habite Gif et nous a rejoint, s'est inscrit à la formation certifiée en permaculture. Yvan aussi.

Les Amis du Jardin Naturel : Isabel DE WINTER et Daniel CHOLLET ont présenté leurs activités et expertises, techniques d'agro-écologie. Un partenariat va être mis en place avec les services municipaux des Molières et les acteurs des projets agro-écologiques de La Lendemaine.

Daniel CHOLLET a insisté aussi sur la lutte pour la biodiversité, l'activité des abeilles en étant un indicateur précis. La culture de plantes mellifères est un enjeu important.

Thibault a apporté quelques précisions sur le rôle de l'épicerie du village. Il s'est rapproché de la ferme de Jean-Baptiste à Auffargis (voir compte-rendu précédent). Thibault



Prochaine réunion :

Mercredi 13 juin 2017 à 20h30
Espace Culturel & Associatif

aimerait par ailleurs que les habitants comprennent qu'il ne peut pas assurer les mêmes niveaux de prix que les grandes surfaces, y compris les grandes surfaces BIO, en travaillant comme il le fait pour la qualité des produits, BIO et locaux.

Isabelle propose une grainothèque: échanges de graines avec recommandations et conseils. À la médiathèque? Et pourquoi pas plutôt à l'épicerie? À suivre... Entre Thibault, Isabelle, et peut-être Réjane?

La restauration collective. Un mot est dit par Yvan sur les premiers efforts réalisés à l'école sur le gaspillage : une balance va être achetée et les premières mesures prises ont permis de récupérer des fruits du midi pour le goûter. À ce propos, l'idée d'un goûter universel, à base de pain local, est toujours poursuivie par l'équipe municipale.

Cécile et Joanna nous ont fait une présentation de leur avancement sur la restauration collective : il apparaît clairement que l'objectif à viser est une cuisine pour la **transformation locale des aliments** plutôt que de faire appel à un prestataire qui prépare et livre les repas.

Reste à savoir dans quel périmètre, quels sont les acteurs intéressés par cette démarche ? Entre l'école, La Lendemaine, et les trois établissements des Tout-Petits (Siège, MAS et EEP), mais aussi les villages voisins sensibles à cette démarche.

Yvan ajoute qu'une cuisine mutualisée pour plusieurs acteurs de la restauration collective, aurait vocation à se fournir essentiellement en produits locaux d'agriculture raisonnée ou BIO, mais aussi en produits BIO sélectionnés et importés, ou encore« équitables » (on pense par exemple aux bananes, ananas, produits à Haïti ou dans les territoires et départements d'outre-mer, par exemple).

Tout le monde a bien conscience que les habitudes alimentaires vont évoluer pas à pas. Ce groupe (notamment Cécile, Joanna, Hélène, Guillaume) va continuer à travailler le sujet, en lien avec la municipalité.

Autre sous-groupe ou atelier qui démarre : le carré de la place de l'église : « potager partagé d'aromates ».

Isabelle, Joanna et Frédéric vont commencer à mettre en œuvre cela, en lien avec les services municipaux. Les autres volontaires peuvent se faire connaître auprès d'Isabelle : ciebertrand@aol.com

Enfin ont été abordés quelques sujets divers, traités aussi par le groupe « transition énergétique », notamment le broyage des déchets verts et petit bois pour **fabriquer et utiliser localement du BRF**. L'utilisation par les services municipaux de BRF, initiative nouvelle, a été remarquée.

+ d'infos sur lesmolieres.fr



LA JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION, par Pierre Pruneta

Comme chaque année, le dernier dimanche du mois d'avril est consacré à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la seconde querre mondiale.

Le dernier dimanche d'avril a été retenu en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps.

Ce dimanche 30 avril, comme tous les ans, une cérémonie émouvante, empreinte de recueillement, s'est tenue au cimetière de Limours devant les sépultures de rescapés de l'holocauste qui avaient terminé leurs jours à Limours; cérémonie suivie par un rassemblement devant la plaque dédiée à toutes les victimes de la barbarie nazie.

Qui fut à l'origine de cette journée célébrée annuellement ? Au début des années 50, les anciens déportés et les familles des déportés qui n'avaient pas survécu à la déportation ont exprimé le souhait de voir inscrire au calendrier des commémorations une célébration nationale destinée à préserver la mémoire de la déportation.

C'est sur une proposition du Sénateur Edmond MICHELET, résistant qui faisait partie du réseau "Combat", lui-même déporté à DACHAU, que fut promulguée la loi du 14 avril 1954, votée à l'unanimité par le Parlement.

Cette loi instaurait la journée nationale du souvenir de la déportation. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent plus. La tragédie des camps de concentration nazis et le

courage de ceux qui ont lutté pour la sauvegarde de la dignité humaine doivent rester présents dans les mémoires. Cette célébration n'est pas uniquement tournée vers l'histoire, mais vers notre présent et notre avenir car la dénonciation d'un tel génocide n'a de sens que si elle s'accompagne d'un combat acharné sans la moindre compromission contre les formes actuelles de résurgence de cette idéologie barbare car la « fachosphère » s'organise et agit partout en Europe.

Cette journée du souvenir des victimes de la déportation permet de sensibiliser le public et particulièrement les jeunes générations. Dans le milieu scolaire, des actions éducatives sont régulièrement entreprises pour informer et inciter les élèves à se poser des questions.

À ce propos, l'Éducation nationale organise chaque année le Concours national de la résistance et de la déportation destiné aux collégiens (classes de 3ème) et lycéens (classe de 1ère et terminales).

Cette année, le thème retenu est "la négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi". Ce concours se présente sous deux formes : un devoir individuel sur table en temps limité avec évidemment un sujet se rapportant au thème, ou bien un travail collectif par groupe. In fine, un jury désigne les lauréats (cérémonie officielle dans chaque département avec remise des récompenses).

Nous, adultes, devons être des "passeurs de mémoire" pour sensibiliser notre jeunesse et nous remémorer constamment cette pensée du grand poète et dramaturge allemand Bertold BRECHT: "le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde"...







Place de la Mairie ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



Ventes – Locations – EstimationsMaisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolieresimmobilier.fr contact@lesmolieresimmobilier.fr



Restaurant LE CHAT BOTTÉ

Crêperie - Grill - Plats variés



2 salles & terrasse d'été Repas d'affaires, baptêmes...

Tél.: 01 69 41 39 62 lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours midi & soir

au PointBar

8, Place de la Mairie

1 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi 7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi Plat du jour ou à la carte

> Le Samedi de 9h à 15h Fermé le Dimanche et le Lundi

dîners-concerts, événements sur demande



Chambres d'Hôtes

Les Molières 01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com www.lafermedarmenon.com

BOULANGERIE PÂTISSERIE DES MOLIÈRES

du mardi au dimanche midi (13h) : 6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriedesmolieres@gmx.fr



COMMUNES CITOYENNES Résultats de la votation citoyenne du 23 avril 2017

En 2016, l'initiative **Communes Citoyennes** publiait un appel dans lequel on pouvait lire : « Élu-e-s et citoyen-ne-s des communes, quelles que soient nos sensibilités ou étiquettes politiques, nous constatons colère ou résignation, qui se traduisent par l'abstention massive ou la soumission aux discours démagogiques. Nous ne pouvons accepter d'avoir pour seul horizon une élection présidentielle en 2017 où, une fois de plus, nous ferions nos choix par défaut san adhérer à aucun projet. Nous avons donc décidé de contribuer, modestement mais positivement, à l'émergence d'un projet politique novateur. »

Depuis septembre dernier, un **comité consultatif municipal** a été constitué aux Molières et s'est
réuni pour bâtir un ensemble de propositions.

Il ne s'agissait pas d'un programme politique ou d'un

Citoyennes" ont été heu
plus de 300 électrices et
commune, élargissant ainsi le
impliquées dans cette initiative.

soutien à tel ou tel candidat.



Il s'agissait de démontrer, sur quelques sujets qui sont apparus dans la discussion collective, notre volonté de débattre et raviver une pratique de la démocratie plus conforme à sa définition : l'intervention directe des citoyens dans le gouvernement de la cité.

8 propositions sont sorties de cette première phase de travail et ont été soumises à votation le 23 avril dernier.

Les membres du comité local "Communes Citoyennes" ont été heureux d'intéresser plus de 300 électrices et électeurs de la commune, élargissant ainsi le cercle des personnes impliquées dans cette initiative.

Les propositions qui ont été soumises au vote :

PROPOSITION N° 1 : UNE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL Afin de garantir la qualité des services publics de proximité et un aménagement concerté du territoire, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale doivent être gouvernés par une représentation égale pour chaque commune membre.

PROPOSITION N° 2: RECONNAISSANCE DU VOTE BLANC COMME VOTE EXPRIMÉ

Le vote blanc doit être reconnu comme un vote exprimé, et donc apparaitre en pourcentage dans la répartition des voix, quel que soit l'objet du vote. Des bulletins blancs doivent être mis à disposition des électeurs dans les bureaux de vote. Pour être élu, un candidat devra obtenir plus de 50% des voix exprimées, ou remporter le plus grand nombre de votes sans que les bulletins blancs ne dépassent 33,33%. Dans les autres cas l'élection sera considérée comme infructueuse.

PROPOSITION N° 3: DROIT DE PRÉEMPTION DES SALARIÉS

Introduire dans la loi un droit de préemption pour les salariés lors d'une cession d'entreprise. Constitués en SCOP ou SCIC, si les salariés proposent de reprendre leur entreprise, ils bénéficient d'une priorité par rapport aux autres repreneurs.

PROPOSITION N° 4: AUGMENTATION DE LA DURÉE DE GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Nous proposons d'étendre la **durée minimale de garantie légale de conformité de 2 à 5 ans** (Art. L217-4 du code de la consommation).

PROPOSITION N° 5 : MESURES D'AIDE À LA RÉPARABILITÉ DES PRODUITS

Garantir par la loi la **réparabilité** des appareils manufacturés et le remplacement simplifié des consommables.

PROPOSITION N° 6 : ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

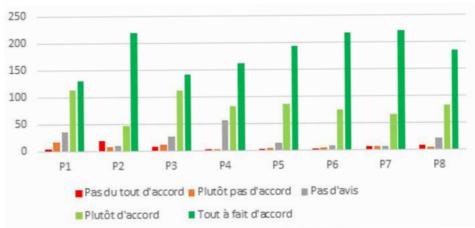
Coordonner avec les acteurs locaux la **formation des élèves au développement durable** à travers le programme scolaire, le projet d'école et les temps d'activités périscolaires (gestion des déchets, jardin communautaire éco-responsable, sensibilisation alimentaire,...)

PROPOSITION N° 7 : ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ET À LA SÉCURITE ROUTIÈRE Donner les moyens à l'école élémentaire d'appliquer les programmes concernant l'**apprentissage de gestes de premiers secours** et l'initiation à la **sécurité routière**.

PROPOSITION N° 8: ORIENTATION DANS LES ÉTUDES

Organiser une égale valorisation de toutes les filières éducatives. **Renforcer les passerelles** pour rendre effective la liberté de choix tout au long du parcours mettant fin en particulier aux pressions liées à des critères sociaux élitistes ou discriminatoires.

Résultats de la votation du 23 avril 2017 :



	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'avis	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Total par proposition
P1	4	17	36	114	130	301
P2	18	7	9	47	220	301
P3	8	11	27	112	142	300
P4	1	1	55	81	162	300
P5	1	3	14	86	194	298
P6	1	3	7	74	217	302
P7	5	5	5	65	222	302
P8	7	4	21	82	184	298
	45	51	174	661	1471	2402

INFOS DIVERSES

Comités Consultatifs

 Groupe de travail "alimentation & production locales" : Mercredi 13 juin 20h30, salle d'exposition de l'Espace Culturel (voir p.21).



- Groupe de travail "énergie": Mardi 14 juin 20h30, salle d'exposition de l'Espace Culturel (voir p.20).
- Participation citoyenne avec la Gendarmerie : Jeudi 22 juin 20h30, salle d'exposition de l'Espace Culturel.
- Réunion Communes Citoyennes: Mardi 27 juin 20h30, salle d'exposition de l'Espace Culturel.
- Conseil Municipal des Enfants (plénière) : Mercredi 5 juillet 18h, salle du Conseil, Mairie.



○ Court-voiturage avec **KAROS**, l'application mobile

Le premier mois de partenariat avec KAROS est concluant, avec de nombreux utilisateurs sur la commune et déjà plus de 50 inscrits.

Il y en a beaucoup aussi autour des Molières, et plus de 3000 en Essonne. Évidemment, même si vous ne pensez pas en avoir l'utilité tous les jours,

téléchargez l'application mobile KAROS pour bénéficier ou faire bénéficier ponctuellement de co-voiturages. Plus il y a d'inscrits, et plus le logiciel est à même de faire des propositions.

Par ailleurs, jusqu'au 30 juin, le Département de l'Essonne rembourse vos trajets.

⊃ Survols de la commune des Molières par les **avions civils**, suite

Une nouvelle tranche de travaux de réfection de la piste 04 de l'aéroport d'Orly aura lieu du 25 juillet au 31 août 2017. Durant toute cette période, la piste 04 sera fermée et le trafic reporté sur la piste 03. Ce qui signifie que nous nous retrouverons comme l'été dernier avec beaucoup plus de survols des Molières.

Cette phase conclura la remise aux normes européennes en termes de sécurité (système d'atterrissage sans visibilité), d'infrastructure et de balisage. La bonne nouvelle est qu'en principe, nous devrions revenir à la situation des années antérieures à 2016 avec des survols très occasionnels de notre commune.

Pour pouvoir comprendre et suivre ce qui se passe au-dessus de nos têtes, Jean-Paul GRUFFEILLE et Alexandre VABRE, conseillers municipaux, ont participé le 3 avril dernier à une réunion organisée par le Conseil départemental de l'Essonne. Durant cette réunion, il y avait consensus sur le fait que ADP (Aéroports De Paris) avait un agenda dissimulé car la réfection des pistes ne constitue qu'une partie des travaux pharaoniques réalisés dans l'enceinte d'Orly, dont le montant s'élève au total à 1,6 milliards d'euros, 0,6 milliards pour la réfection des pistes.

Une autre réunion a eu lieu le 25 avril à la Maison de l'environnement d'Orly, organisée conjointement par ADP Orly et la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

En plus des représentants d'ADP et de la DGAC, participaient des élus et des membres des associations de défense des riverains. Les travaux sur les années 2017 à 2019 furent détaillés.

Les représentants des associations DRAPO et AVEVY ont fait part de leurs inquiétudes sur les motivations réelles des travaux engagés, sur les niveaux croissants des nuisances occasionnées non seulement durant les travaux, mais



en général. Il est à noter que personne ne nie la nécessité de mise aux normes des pistes ou de la présence de l'aéroport qui est une source non négligeable d'emplois pour notre région.

Gérard BOUTHIER, président de DRAPO, nous a présenté l'association lors du **bureau municipal du 15 mai**, sa mission et ses actions en cours (auprès du Conseil d'état, auprès du Premier Ministre). Pour que les actions entreprises par DRAPO aient une chance de réussir, il faut un appui politique.

Et plus cet appui sera large plus il y aura de chance que les voix des riverains et usagers soit entendues par les services de l'État et par ADP. Il a donc été convenu au cours de la réunion de bureau qui a suivi la présentation que la mairie allait adhérer. DRAPO organisera en temps voulu une présentation publique qui expliquera tous les différents aspects de ce problème, jugé critique par certains concitoyens, non sans raison, mais qu'il faut remettre en perspective de ce qui est vécu par les riverains de l'aéroport et des couloirs aériens.

□ Les 2 projets du plateau des Molières doivent avancer!

De longues années après le départ de TDF (Télé-Diffusion de France) du plateau des Molières, deux projets voient le jour et ont été soumis à une modification du Plan Local d'Urbanisme en 2016.

Sur ces terrains, propriété de la Communauté de Communes du Pays de Limours, **La Lendemaine** prévoit de s'étendre pour créer un pôle écologique et scientifique voué à la prise en charge des personnes en autisme ou atteintes

par la maladie d'Alzheimer, la Communauté de Communes prévoit une zone d'activités économiques, artisanales et artistiques, dans un environnement préservé.

La commune des Molières s'attache à concilier **justement** ces deux projets, sources de progrès et d'emploi, et la valorisation écologique du plateau des Molières.

L'équipe municipale espère que la Communauté de Communes pourra, en 2017, céder à La Lendemaine la partie de la zone lui permettant son extension, et démarrer l'aménagement et la réalisation de la voie d'accès par la RD 988.



HUGO LBS LOCATION BENNES gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr 25, rue de Boullay 91470 Les Molières



LA MONNAIE LOCALE

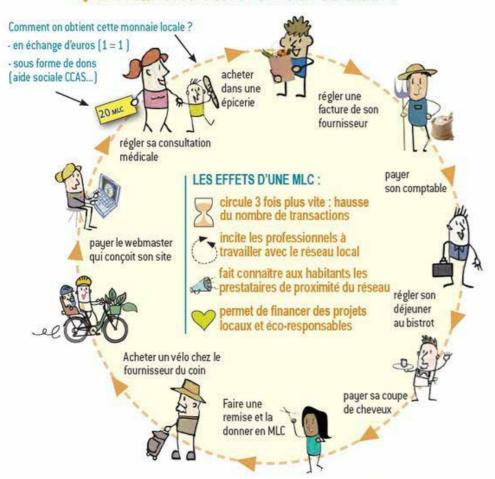
La monnaie locale avance à grands pas.

Elle a pris la forme d'une association depuis le 27 avril dernier. Yvan Lubraneski, maire des Molières, et Thibault Fasseur, de l'épicerie du village, font partie du Conseil d'Administration.

Le nom de notre future monnaie locale sera dévoilé au public vendredi 16 juin, au centre de séminaire de Port-Royal des Champs à **Saint-Lambert-des-Bois**.

Entre 18h30 et 20h30, cette manifestation sera ponctuée d'une courte projection, d'un cocktail champêtre et bien sûr... de l'annonce du nom de la monnaie.

QUE FAIRE AVEC LA MONNAIE LOCALE?



QUEL INTERET? QUELLES VALEURS?

- stimuler l'économie locale et les activités qui font la richesse du territoire [savoir-faire, qualité des paysages, agriculture, lien social, centre-bourgs animés, patrimoines]
- réduire l'impact écologique (par la réduction des transports.)
- favoriser l'esprit d'entraide et de solidarité entre citoyens et entreprises.
- renforcer le lien de confiance : la Monnaie locale repose sur des échanges réels constants. elle ne peut être ni épargnée, ni valorisée virtuellement. De nombreux économistes considèrent que cette diversité monétaire apporte de la sécurité et permettra au système économique de mieux résister aux difficultés engendrées par les crises).

Toutes les réponses à vos questions sur la sécurité, la légalité, le planning ou les modalités pratiques...

http://monnaie-vallee-chevreuse.fr

POMPES FUNÈBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert avant/après mise en bière Permanence 7j/7 - 24h/24

POMPES FUNÈBRES

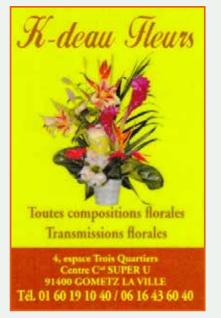
Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres 91470 LIMOURS Tél : 01 64 91 24 83 – Fax 01 64 91 41 88

ludoviccano@yahoo.fr Habilitation préfectorale : 12.91.141









réalisation rapide de sites web, brochures, flyers, affiches



Automatismes Portails - Portes de garage Fenêtres - Stores - Volets - Portes Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS 32 rue de Cemay - 91470 Les Molières e-mail: dyportails@voila.fr





MOTS CROISÉS par Claude Guillemin

HORIZONTALEMENT:

I. Spécialistes en salades – Ils glissent, roulent ou freinent

II. Protègent des échanges thermiques – Tempétueuse

III. Créée à l'envers – Observation en marge – Sans assaisonnement

IV. Sur une plaque européenne – De la Mésopotamie – Amoncellement - De Strasbourg à Brest

V. Asticot – Assassinas – Général venant réellement de la droite

VI. Chaque jour du Tour de France – Ingénieuses

VII. Sur la carte - Préposition - Minou anglais - Elle porte le bourgeon

VIII. Elles se trouvent à l'arrière du palais - Peu souvent - Début d'attente

IX. Une partie de la clause – Prénom masculin – Examinateurs

X. S'organisent sur la voie publique – Trompée

XI. Venue au monde – Vieille querelle – Indicateur – Indicateur pour les huiles

XII. Réparer ou alimenter – Un des sept péchés capitaux

VERTICALEMENT:

1. Terme à la mode...sincère ou pas!

2. Hic! - Dans le filet - Forte presse en venant du bas

3. Grand navigateur – Mobiliser

4. Flottantes au dessert – Coup violent

5. Transbordement d'objets

6. Conjonction – Actionné – Elles font l'Europe – De bas en haut : moitié de petit chien

7. Degré – Encre marine

8. En Indre et Loire – Fatiguer de bas en haut

9. Préposition – Fixer solidement

10. Mousses - Coup imparable

11. Château de Diane – Tâche d'encre

12. Beta – Prénom féminin

13. Chaleur animale – Pièces mécaniques

14. Ils vivent à nos dépens - Note

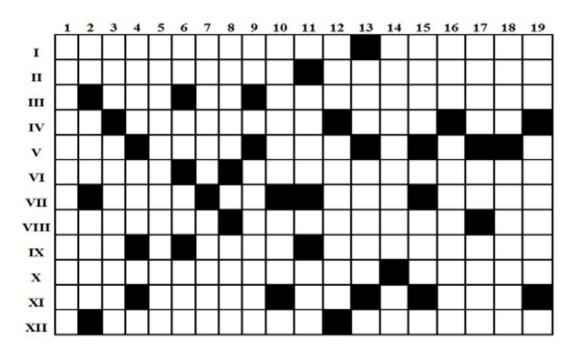
15. Pas d'aujourd'hui! – Dans les dentiers

16. Pareil – Bagarreuse

17. Mille-pattes – Note – Source de poison végétal

18. Sur la rose des vents - Perdues

19. Possessif – Elle peut nous endormir



Solutions du n°126

1 La mémoire au village

7 Lentes - Ve - RL - Meats 8 IM - Oter - Noelle - Rasa

11 Étreintes – Ni –Do – Otn 12 Astronautes – Thèse

Verticalement

4 Etar – Etoffes

8 Roter – En

12 Vaissellerie 17 Gnon - Ttaw - OE

NUMÉROS UTILES

01 60 12 07 99 contact@lesmolieres.fr www.lesmolieres.fr

Horaires: Lundi: 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 9h-12h / 14h-17h Samedi: 9h-12h

GENDARMERIE 17

Pompiers 18

SAMU 15

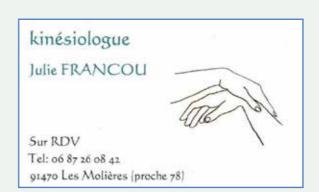
MÉDECINS LE WEEK-END: MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

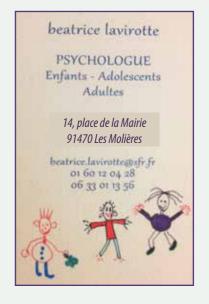
5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) Pour consulter il faut appeler le 15. La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES:

CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE: 11, place de la Mairie 91470 Les Molières | 01 60 12 28 60 Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30









16 ter, rue de Boullay les troux 91470 Les Molières Port: 06 85 84 58 61

Tél: 01 69 30 04 81 ariane.simonnet@club-internet.fr

